



27/11/1862

Le Toulonnais.

de 5 personnes, capitaine Bibon, venant de Génes, avec un chargement de bois pour Marseille. Le navire couvra par la mer; l'équipage survécut à l'aide des secours donnés par les propriétaires des douanes de l'enceinte des Sables et par l'équipage de l'embarcation des douanes l'Ymagin.

Au Canal du Catouron : Bateau quatre frères, équipé de 2 personnes, allant du Lavantou à la Seyne, avec bois à brûler. — En partit à midi.

A la Plage du Pellegrin, près Lédoules : Bateau légal St-Joseph, patron François, échoué.

A St-Raphael : Cutter l'Alcyon, capitaine Simon, en part, jolies sur le pique de port; Bateau le St-Joseph, capitaine Fernand, en part, jolies sur les rochers de la côte; Bateau la Vierge Marie, capitaine Simon, avec traverses en bois pour le chemin de fer, couchés dans le port.

Tous les équipages ont été sauvés à l'aide des agents des douanes de la localité. Un navire américain de 1,100 tonneaux le Richard Horst de Bath, a été renversé dans le canal communal dévasté et abandonné de son équipage.

On s'attend à recevoir à chaque instant des nouvelles désolantes sur les ravages occasionnés par cet ouragan qui a été si terrible en pleine mer, si l'on en juge par ce qu'il a produit dans nos parages.

L'histoire des Sables (qui relie la propriété de St-Mandrier à la terre fermée de ce couvent par les axes) a été dirigée par des embarcations entre la rade et le plateau mer. On n'avait jamais vu un fait de ce genre, car au milieu des plus atroces coups de vent du large, les vagues parvenaient à peine à causer par dessus.

Les nuis de seulement de l'hôtel du Belvédère ont été démolis et la parterre a été soulevé par la violence des lames.

Pendant que tous ces faits se déroulaient se produisant sur le littoral, les torrents débordaient dans l'intérieur et compromettaient gravement les intérêts des riverains. On ne signale jusqu'à présent aucun accident grave, on est cependant que le rivage d'Argens a fait des ravages, et que les communications sont interrompues sur la route d'Alais, les convois du chemin de fer sont obligés de s'arrêter à Vitaban, car la voie ferrée est envahie par les eaux contre cette commune et la station des Aves.

Une maison en construction dans le faubourg de St-Jean-du-Var s'est en partie écroulée et a été détruite d'urgence dans les 24 heures, dans l'intérieur de la saleté publique.

Le baromètre est toujours très bas et les eaux de la mer très hautes, ce qui ne semble pas annoncer le retour prochain du beau temps.

On a reçu l'avis d'une petite promotion de commis de marine, dans laquelle le port de Toulon figure pour deux nominations; ce sont : MM. Piquet, délégué au détail des travaux et Courrier, attaché à la majorité de M. le vice-amiral Bigault de Genouilly.

On attend à chaque instant une promotion d'officiers généraux de la marine. On cite deux contre-amiraux renommés, d'abord, un remplacement de MM. Baudin et Lugeol, admis par limite d'âge dans le cadre de réserve.

S. A. R. le prince de Galles, parti lundi de Civitavecchia sur le yacht royal l'Osborne, était attendu officiellement à Toulon, mardi à 6 heures du soir.

Le départ annoncé; mais la tempête qui règne dans le golfe de Génes a été dévastatrice, car on n'a plus eu de nouvelles. On suppose cependant qu'il a dû relâcher à la Spezia.

Le courrier de Chine est arrivé : En dehors des nouvelles militaires qui se résument en défaites continuelles des rebelles, qui, cependant avancent toujours, on a appris que M. le capitaine de vaisseau Faucon était complètement rétabli et qu'il continuait à exercer le commandement en chef de la division navale française, stationnée dans les mers de Chine et du Japon.

Le yacht royal anglais l'Osborne a été signalé en vue, à 3 heures du soir.

A 3 heures 1/2 le sémaphore signale que la frégate anglaise continue sa route dans l'ouest.

C'est une frégate britannique qui passe par devant ou à l'ouest du prince de Galles qui se dirige sur Marseille.

Tel est le problème dont on attend l'explication.

Le 21 novembre, à deux heures de l'après-midi, le vaisseau le Turquoise, qui se trouvait en quarantaine à l'île de Trébrion, a pris son mouillage à rade, et a été admis à la libre pratique aujourd'hui.

Le vaisseau la Ville-de-Lyon, commandé par M. Pournin, capitaine de vaisseau, a mouillé également sur rade hier à 3 heures, venant du golfe du Mexique.

Ce navire, qui est monté par 111 hommes d'équipage, ramène à Brest 133 passagers convalescents.

La Ville-de-Lyon est partie de la Vera-Cruz le 19 octobre, et a fait escale à la Havane du 26 octobre au 1er novembre.

Le vaisseau s'est rendu immédiatement à l'île de Trébrion pour subir une quarantaine.

M. le capitaine de frégate Monmelté a été remplacé dans le commandement du Bayard par M. le capitaine de frégate Lombard, chef d'unité-major de M. le contre-amiral Dubouzet.

M. Monmelté est revenu en France sur le paquebot Hean, avec M. Massiéne, lieutenant de vaisseau.

22 novembre. — Jeudi matin, les trois compagnies du 3e régiment d'infanterie de marine, destinées à la colonie de la Guyane, ont été hissés sur un des bâtiments de service, renforcés par la compagnie de sa, et ont gagné à la rade de l'île d'Aix, où elles se sont embarquées sur la frégate à voiles l'Éphigénie, commandée par M. le capitaine de frégate Raoul.

Une dépêche ayant annoncé que MM. les généraux Pélessier et de Vessioigne, dont l'arrivée retardait le départ de cette frégate, ne prendraient point passage à son bord, l'Éphigénie va inévitablement faire voiles pour sa destination.

Le Moniteur contient dans sa partie officielle une longue liste de nominations dans la magistrature; nous en extrayons celles-ci : M. Bonnoisseur, substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance d'Aix, est nommé substitut du procureur général près la cour impériale de la même ville.

M. Méhu, substitut du procureur impérial près le siège de Draguignan, est nommé substitut près le tribunal de première instance d'Aix.

M. Julien, substitut du procureur impérial près le siège de Castellane, est nommé substitut du procureur impérial près le tribunal de Draguignan.

M. Fabre, juge-suppléant au tribunal de première instance de Draguignan, est nommé substitut du procureur impérial près le tribunal de Castellane.

M. Hénié, juge d'instruction, près le tribunal de première instance de Brignoles, est nommé juge au tribunal d'Aix.

M. Chigou, juge-suppléant au tribunal de Brignoles, est nommé juge au même siège.

A Monsieur le Rédacteur du Toulonnais. Monsieur le Rédacteur, Veuillez être assez bon pour insérer les quelques lignes suivantes dans les colonnes de votre estimable journal.

Tout le monde sait que M. Nathan est un artiste excellent; mais ce que tout le monde ne sait peut-être pas, c'est qu'il a une manière à lui; et si distinguée, si brillante, si caractéristique, qu'on ne saurait l'attribuer sans dire transporté d'enthousiasme.

Le célèbre virtuose ne peut manquer de retrouver à Toulon; l'immeuble succédant qu'il a obtenu à Marseille, il y a quelques jours.

Voici le programme de cette fête musicale. Il est des plus attrayants :

- PREMIÈRE PARTIE. 1. Caprice hongrois, (KATZNER) pour piano, exécuté par M. COEDES. 2. Hommage à Bellini, (E. NATAN) fantaisie orchestrale, exécutée par E. NATAN. 3. Bonhomme, (NADAN) chœur pour piano, exécuté par M. COEDES. 4. Air chanté par M. de B... 5. A. Chausson napolitain, caprice. 6. Mercutio, (E. NATAN) exécuté par M. de B... 7. Les deux Notaires, (NADAN) chœur pour piano, exécuté par M. COEDES.

- DEUXIÈME PARTIE. 1. La Bacchante, (COEDES) solo pour piano, exécuté par l'auteur. 2. Air chanté par M. de l'air. 3. Souvenirs de Spa, (SERRAS) fantaisie brillante, exécutée par E. NATAN. 4. Le Malheur d'avoir un Nègre, (PASTOUR) chœur pour piano, exécuté par M. COEDES. 5. Fantaisie dramatique, (E. NATAN) sur des motifs de Lucie, exécuté par l'auteur. 6. Lecture d'un Etudiant à l'Etudiant. 7. Réponse de l'Etudiant à l'Etudiant, (NADAN) chœur pour piano, exécuté par M. COEDES.

GRANDE BAISSE DE PRIX. Chocolat liblé, à 1 fr. 40 cent. le demi-kilogramme. Chocolat à 1 fr. 90 cent, à 1 fr. 60 cent. le demi-kilogramme. Le chocolat de 2 fr. 50 cent, à 2 fr. 25 cent. le demi-kilogramme.

Pharmacie J. B. Ricoux, place Saint-Pierre, n° 24, dépôt général de toutes spécialités de Paris. R.—109.

Les vues affaiblies, fatiguées, malades, sont soulagées et guéries sans opération ni remède, par les lunettes graduées de RAPHAËL et FISCHER, à Marseille, jusqu'au 15 novembre, rue Grignan, 28, de 10 à 5 heures.

Nouvelles et Faits divers. Londres, 21 novembre. The Morning-Post publie sur la candidature du prince Alfred, un article dont voici le résumé :

L'Angleterre avait pensé que le traité de 1832 excluant du trône de Grèce les membres des familles des puissances protestantes, mais les vues puissantes refusant de le considérer ainsi, il serait désirable que l'Angleterre maintint l'exclusion pour elle. Le gouvernement anglais veut se tenir sur la réserve et non intervenir.

Le Grec, pour arriver à la régénération, doit faire des réformes constitutionnelles qui rendent le pays passif par le respect qu'il inspirent, en sorte que, avec le temps et la modération, ils obtiennent ce qu'ils désirent le plus. Cette politique est représentée par le prince Alfred. L'autre alternative serait une politique désastreuse, celle du démantèlement de la Turquie et l'agitation en Orient. Si le prince Alfred était élu, l'Angleterre considérerait s'il faut accepter ou refuser, étant guidée par la considération de ce qui vaut mieux pour la Grèce et pour l'Europe.

Turin, 21 novembre. A la Chambre des députés, M. de Caserio a répondu à M. Popoli, relativement à la politique de 1850 et aux annexions des provinces céniques.

Après un vil débat, la discussion générale a été reprise. M. Alfieri a pris en faveur du ministère.

Paris, 21 novembre. Le Constitutionnel dit qu'il peut admettre que le bruit répandu par les journaux étrangers, au sujet d'une seconde médiation en Amérique, attribuée à M. Drouyn de Lhuys, est sans aucun fondement.

La Grèce réclame l'intention de l'Europe et les explications de l'Angleterre. La France et la Russie sont décidées à obtenir renseignements que prescriptions de la convention de 1832; l'Angleterre seule parait les oublier.

La France dit que la candidature du prince Alfred a produit une grande sensation à Athènes. Le gouvernement russe serait déçu, avant de rien résoudre, il s'entendrait avec l'Autriche; il ne ferait aucune démarche isolée.

Un épouvantable tremblement de terre, mêlé d'éruptions volcaniques, a régné pendant tout le mois de novembre dans les provinces de la Grèce réclame l'intention de l'Europe et les explications de l'Angleterre.

Nous apprenons que, ce matin, à la rue Désirée, une maison s'est écroulée, sous l'action du plus violent du vent. On parle de trois personnes blessées mortellement, deux leur lit, par la chute des débris. On ajoute que les deux maisons contiguës à celle qui est en ruine, ne paraissent pas devoir résister, si le mauvais temps continue.

Ce matin, le thermomètre marquait dix degrés au-dessus de zéro, tandis que dimanche matin il marquait seulement un.

On apprend, au même temps, que des secousses et tremblements de terre ont été ressenties dans le Var, le Gard, les Basses-Alpes et l'Algérie.

Les jours derniers, le thermomètre était au-dessous de zéro à Strasbourg et à Paris.

A Lyon, il neigeait dans la matinée du dimanche.

A Marseille, en Algérie, le 13 novembre, on avait un mètre de neige dans le campagne. (Gazette du Midi).

Cannes. — Le dernier vin d'Espagne nous a amené le mari d'une Canaille qui, depuis 28 ans, n'avait pas donné signe de vie; il a trouvé sa femme mariée de nouveau avec cinq enfants, dont l'aîné a 21 ans et le plus jeune moins de 10 ans. — Il prétend faire valoir ses droits, et la femme à deux maris est fort indécise sur ce qu'elle doit faire. (Messager de Provence).

On écrit de Lyon au Memorial de la Loire : Sur le réquisitoire de M. l'avocat impérial Duret, M. le procureur général a jugé d'instruction, a rendu une ordonnance portant le renvoi devant la chambre d'accusation du nommé Aïre, épicière, demeurant à Vaise, prévenu de trois crimes de vols ou atteintes à la pudeur, et de deux autres crimes commis par elle en tant que complice par la personne de Florin Chalmurat, jeune fille d'un employé du chemin de fer de Lyon à Paris, et qui fut trouvée étranglée, il y a un an, derrière le greco de Vaise. Cet attentat, on se le rappelle, jeta l'émotion dans toute la ville. Le métre de la victime devint folle et elle n'a retrouvé, assure-t-on, qu'imparfaitement la raison.

Cette affaire a été jugée pendant la quatrième session qui s'ouvrira le 21 novembre.

Nous lisons dans le Courrier du Gard : Nous vivons depuis quelques jours au milieu des perturbations du sol et de l'atmosphère. Après le secousse de tremblement de terre qui Nîmes a ressenti, un orage terrible, comme on le voit peu dans cette saison, a éclaté sur notre ville, et d'après les nouvelles que nous avons reçues dans la journée, a été très ravageur sur une grande étendue de territoire. Les débris de la foudre, accompagnés de torrents de pluie, se sont fait entendre de deux à cinq heures du matin. Les vents déchaînés poussaient la pluie dans toutes les sens. Cependant, le vent est à son paroxysme, et il a soufflé avec moins de violence, il est vrai, mais d'une manière continue pendant toute la journée. La pluie qui, par moments, était accompagnée de grêle pendant la nuit, a persisté toute la journée et ne semble pas près de cesser.

Le bruit a couru dans notre ville que les habitants d'une maison, situés près de l'ancienne place du Marché-aux-Bœufs, ont été obligés de quitter leur domicile, en voyant la toiture s'écrouler sur eux. Ils avaient craint d'être tués par la chute de la toiture sur eux; mais on ne fut point frappé sur ce point et ne fut cause d'accident; mais ventilation faite, il a été reconnu que l'écroulement des bois et le poids de l'eau avaient suffi pour faire fléchir la toiture.

Les eaux de la Fontaine sont arrivées en abondance dès le matin, et leur couleur jaunâtre indique qu'il y a beaucoup plus au nord de Nîmes. L'abondance des eaux a été telle dans nos rues que beaucoup de caves en ont été inondées.

Nous n'avons pas besoin de dire que tous les cours d'eau qui nous avoisinent ont débordé sur les terres. Nous n'avons pas appris que des récoltes on soient résultées de ce déluge; mais il paraît, d'après les bruits qui courent qu'il n'en est pas de même dans l'Hérault.

On dit qu'entre Montpellier et Carcès une inondation a été pour résulter d'écroulements de terres, et que les habitants de Carcès ne peuvent assurer si ces bruits sont fondés ou non. Ce qu'il y a de positif, c'est que le train de Carcès qui arrive à Nîmes à 9 heures du matin, a éprouvé trois heures de retard.

Au moment où nous mettons sous presse, le temps est toujours pluvieux, mais calme.

Pour tous les faits divers : E. Acan.

COMPAGNIE GÉNÉRALE De navigation à vapeur sur les Canaux. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, SERVANT ACTE PASSÉ DEVANT M. AUMONT-THÉVILLE, NOTAIRE À PARIS. FONDATEURS : MM. Eugène LACROIX fils, ingénieur-mécanicien à Rouen; J. L. constructeur à Argenteuil (Seine-et-Oise); A. N. GODAUX, officier de la Légion d'honneur, ancien secrétaire-général de la préfecture de police; Adrien BÉLANDIER, ancien inspecteur de la navigation, l'un des principaux fondateurs de la Compagnie de la Bassée-Saône et de l'Alsace.

Émission de 2,000 actions de 500 fr. Pour les détails, voir notre numéro du 30 octobre. H.—L.—B.—11,220.

La dentition des enfants n'est pas une maladie, mais une fonction naturelle que l'on facilite d'une manière très-prudente en faisant des dentures à l'usage de la denture de Delabarre (grande médaille d'or). Ph. BÉNAL, 13, r. de la Paix, Paris, et à Toulon, chez M. HOGARTY. H.—L.—B.—9,451.

Magasins Généraux de Bordeaux. Parmi les entreprises florissantes que l'association des capitaux a formées, il en est peu dont la réalisation soit de nature à déterminer une plus immédiate et plus heureuse influence sur l'agriculture, le commerce et l'industrie, que l'établissement des Magasins Généraux avec suite de ventes publiques. Outre les avantages spéciaux de négociation, de manutention, d'échanges, ils facilitent le crédit au moyen de warrants et d'écoulements sans consignation.

Premier seul parmi nos principaux centres manufacturiers, la ville de Bordeaux, malgré les vœux motivés de la chambre de commerce et du conseil municipal, malgré les réclamations des cultivateurs agricoles et commerçants, est resté étranger d'un établissement en rapport avec ses besoins. C'est pour remédier à cette insuffisance et donner au crédit impérial de concession son entier accomplissement, qu'il vient de se former une société anonyme dont le conseil d'administration se compose de MM. Bénat, administrateur du chemin de fer d'Orléans; Blouin, administrateur des chemins de fer, Paris; de la Roche, administrateur de la Banque; président du tribunal de commerce à Bergerac; Cocheur, administrateur, du sous-Comptoir du commerce et de l'industrie; Lamignon, ancien préfet; administrateur des chemins de fer; Marillon, membre du conseil municipal, administrateur de la succursale de la Banque; directeur de la succ. du sous-Comptoir du commerce et de l'industrie, à Bordeaux.

Le capital de 7 millions, la Compagnie a souscrit, par action de 500 fr., que 50 fr. en espèces, et 80 fr. lors de la répartition. Les 400 fr. restant par action seront appelés au fur et à mesure des besoins de la Société; les versements porteront 5 à 100 d'intérêt jusqu'à l'expiration.

La responsabilité et la position des honorables membres du conseil d'administration ont été l'objet de la confiance et de l'approbation de cette entreprise, et ce sont des actions de ces établissements analogues ne constituent l'impression des capitalistes pour ces sortes de placements. — Dit que les actions de la Société des Magasins Généraux de Bordeaux, de Paris sont à 635 fr., de Marseille à 680 fr., et les actions de ceux du Havre et de Nantes à 600 fr., c'est-à-dire la mesure du crédit de ces sortes d'entreprises.

Paris, chez MM. Edouard Blouin et C., banquiers de la Société, 3, rue de la Paix, et dans le département du Var, chez M. Rouquier, banquier, à Toulon. H.—L.—B.—11,490.

100,000 francs à gagner pour 25 centimes. Gros lot de 100,000 francs et 181 autres lots tous en espèces gagnés par tirage de la Grande Loterie de St-Pétersbourg. Adresser, immédiatement, au Directeur du Bureau-Expédition, rue Rivoli, 68, Paris, (mandat de poste ou timbres-poste) 10 fr. pour 60 billets, — 15 fr. pour 60 billets, 25 fr. pour 100 billets. H.—L.—B.—11,357.

La Revue Contemporaine contient dans sa livraison du 13 novembre 1862 (N° 385), les articles ci-après : I. — La bataille de Waterloo et ses nouvelles historiques (de Paris), par M. le baron Emouff.

II. — Les Nations à l'Exposition universelle de Londres, en 1862. I. — L'Angleterre et ses colonies, par M. E. L. Loverser.

III. — La Panu de l'Inde, nouvelle, par M. Arthur Daugères.

IV. — Les Pontificaux sous le commandement du général de Lamouricr (de Paris), par M. Paul Fossigny.

V. — La Philosophie de M. Cousin, par M. J.-E. Aulan.

VI. — Héloïse, poème élégiaque, par M. Henri Gaultier.

VII. — Revue critique : L'Armée et la Cour nationale, de M. le baron Ch. Poissou, par M. Charles Nisard.

Historie des Nations, de M. César Cantu, traduction française, de M. Armand Lacombe, par M. Léon Joubert.

Origines littéraires de la France, de M. Louis Moland, par M. Alexandre Poy.

IV. — Histoire indépendante des Fériviens oubliés, de Victor Fournel, par M. Thibaut Bernart.

Publicistes modernes, de M. Henri Baudouin, par M. J.-E. Horn.

Les Dignitaires de l'Etat, réponse à MM. Arthur de Gobineau et Eugène Pottier, de M. Anatole de la Forge, par M. A. de Calonne.

VII. — Chronique littéraire, par M. J.-E. Horn.

VIII. — Chronique politique, par M. J.-E. Horn.

(à suivre).

CONCERT DE M. E. NATAN. Nous annonçons pour demain vendredi, dans la salle du Musée, une grande soirée musicale donnée par M. Nathan, violoncelliste de la chapelle de l'Empereur.